

50  
ans



**ORGANISATION  
INTERNATIONALE  
DU CAFÉ**

**ICC 111-21**

10 septembre 2013  
Original : français

**F**

Conseil international du Café  
111<sup>e</sup> session  
9 – 12 septembre 2013  
Belo Horizonte (Brésil)

**Déclaration de Mme Marie-Noëlle KOYARA,  
Ministre d'état en charge du développement  
rural de la République centrafricaine,  
à la 111<sup>e</sup> session du  
Conseil international du Café  
le 9 septembre 2013**

Monsieur le Président du Conseil internationale du Café ;  
Monsieur le Directeur Exécutif de l'Organisation internationale du Café ;  
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation interafricaine du Café ;  
Monsieur le Directeur exécutif du Fonds commun pour les produits de base ;  
Mesdames et Messieurs les Ministres en charge des questions du café ;  
Distingués délégués

Avant de vous présenter la situation actuelle de la filière café en République centrafricaine (RCA), je voudrais tout d'abord au nom du Gouvernement de mon pays, remercier le Gouvernement du Brésil qui a bien voulu m'inviter aux festivités du cinquantenaire de l'Organisation internationale du Café (OIC), et le Gouverneur de Minas Gérais pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité légendaire réservés à la délégation Centrafricaine.

Je voudrais également adresser mes félicitations au Directeur exécutif de l'OIC pour le cinquantième anniversaire de l'Organisation à laquelle la République centrafricaine, jadis membre de l'Organisation Africaine et Malgache du Café (OAMCAF) a adhéré en 1962 en tant que Groupe de pays membres.

En cette période le pays a été choisi par le Centre National de Recherche Agronomique de France pour abriter le plus grand Centre de Recherche en Afrique subsaharienne pour le café, cacao, poivre et le palmier à huile.

Depuis lors, le café est l'une des principales cultures de rente qui occupe une partie importante de la population rurale en République Centrafricaine. Cette culture couvre à elle seule tout le Sud-ouest et le Sud-est du pays.

Non seulement le café est le deuxième produit agricole d'exportation de la RCA après le coton, il est aussi le produit assurant la plus haute rémunération de la journée du travail aux exploitations familiales et touche directement ou indirectement plus du tiers de la population centrafricaine. Le revenu monétaire distribué aux planteurs familiaux de café se chiffrait en 1986 à un peu plus de 5 milliards de francs CFA.

De plus, le café contribuait aux recettes des régies financières de l'état plus d'un (1) milliard de francs CFA annuellement au titre des droits de sorties et de l'impôt minimum fiscal (IMF) sur les exportations.

Pour son développement, la caféiculture centrafricaine avait bénéficié entre 1979 et 1998 de l'appui de plusieurs structures d'encadrement, ce qui avait permis :

- D'atteindre les niveaux des exportations qui ont évolué entre 8.000 et 22.000 tonnes de café marchand par an ;
- L'évolution des surfaces plantées de 39.000 hectares en 1980 à 65.000 hectares en 1998 ;
- Le passage du nombre des planteurs de 24.000 en 1980 à 70.000 en 1998.

Malheureusement depuis l'an 2000, la filière café a été fragilisée et s'est enfoncée rapidement dans une crise profonde sans précédent. Elle s'est traduite par une baisse d'activités qui s'est accentuée au fil des ans pour atteindre des proportions catastrophiques avec des niveaux de productions exportées les plus faibles dans l'histoire du café en République Centrafricaine : 3 927 tonnes de café marchand en 2003/2004 ; 2 503 tonnes en 2004/2005 ; et 1 500 tonnes de café marchand contrôlées et 1 500 tonnes de café marchand contrôlées et exportées en 2005/2006.

A la faveur des conditions climatiques, la production exportée est passée à 7 000 tonnes en 2006/2007 et est retombée à 3 000 tonnes pendant la campagne 2007/2008.

Avec l'appui du Gouvernement aux producteurs, le niveau de production a légèrement augmenté mais est demeuré stable sur les campagnes 2008/2009 et 2009/2010 aux alentours de 5 000 tonnes.

La crise a donc conduit à une dégradation quantitative et qualitative de la production, conséquence logique de plusieurs facteurs limitants dont principalement :

- **La chute des cours mondiaux, et donc de celle des prix indicatifs internes :**

Cette chute des cours et des prix indicatifs internes a amené les producteurs à détruire les caféières pour se lancer dans les cultures vivrières ou d'autres activités génératrices de revenus, entraînant de facto la perte des recettes en devises pour le pays.

En plus de l'abandon des plantations par les producteurs, certains opérateurs de la filière (acheteurs et exportateurs) qui intervenaient sur fonds propres ne s'engagent pas assez dans l'opération de collecte, ni d'exportation du café. Quant aux banques, elles se sont abstenues purement et simplement de financer les campagnes caféières à cause des risques élevés de non remboursement des crédits octroyés.

- **Le vieillissement des planteurs et des plantations :**

Seuls quelques planteurs qui ont commencé avant ou dans les années 1970 existent encore et les plantations aussi. Le café n'étant plus attrayant, les jeunes ne s'intéressent plus à l'activité caféière. Par conséquent, gagnés par l'âge, ces producteurs des années 1970 n'ont plus la force d'entretenir leurs plantations qui tendent à disparaître.

- **La disparition des plantations industrielles :**

Le niveau élevé de la production du café centrafricain dans les années 1970 à 1990 est la somme de la production des plantations industrielles et celle des plantations familiales. Actuellement les plantations industrielles n'existent plus. Il y a donc lieu de relancer et développer les plantations familiales.

C'est dans ce cadre qu'un projet a été initié par le Gouvernement auquel le Cameroun a été associé. Ce projet sous régional commun à la RCA et le Cameroun, est dénommé «Promotion de la caféiculture durable par l'amélioration de la productivité et la participation des jeunes et des femmes dans la chaîne de valeur au Cameroun et en République Centrafricaine ».

Son objectif est d'appuyer les efforts déployés par les gouvernements du Cameroun et de la République centrafricaine pour relancer et réhabiliter leur secteur du café en déclin afin de stimuler l'économie rurale, générer des revenus pour les communautés agricoles et réduire la pauvreté des producteurs de café, contribuer à la cohésion sociale et à la paix et mieux soutenir nos différentes organisations car une organisation forte doit reposer sur des membres forts

C'est dans ce sens que le Gouvernement d'Union nationale de transition, par ma voix, remercie le Conseil international du Café qui a approuvé le projet au cours de sa session tenue à Londres (Royaume-Uni), du 4 au 8 mars 2013, ainsi que le Directeur exécutif de l'Organisation internationale du Café qui a bien voulu le transmettre au Fonds commun pour les produits de base (FCPB) en date du 4 avril 2013 pour recherche de financement.

Par ma présence ici aux manifestations du cinquantenaire de l'Organisation internationale du Café (OIC) et aux réunions de la 111<sup>e</sup> session du Conseil international du Café, le Gouvernement de la République centrafricaine est à jamais déterminé à mobiliser les

ressources financières nécessaires pour s'acquitter de ses contributions auprès des institutions internationales et interafricaines du café ; et des fonds de contrepartie pour permettre le démarrage de ce projet le plus rapidement possible au profit de nos caféiculteurs.

Monsieur le Président du Conseil internationale du Café ;  
Monsieur le Directeur exécutif de l'Organisation internationale du Café ;  
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation interafricaine du Café ;  
Monsieur le Directeur exécutif du Fonds commun pour les produits de base  
Mesdames et Messieurs ;  
Distingués Délégués.

La caféiculture centrafricaine est aujourd'hui menacée de disparition à cause de la trachéomyose qui sévit dans l'Est du pays. Cette maladie cryptogamique du caféier que d'aucuns pays appellent « mort subite », qui a ravagé à ce jour plus de 400 hectares de verger dans la zone précitée, est de nature à compromettre les efforts de relance de la filière en cours. Pour arrêter la propagation de ce fléau, la République centrafricaine a besoin de l'expérience des pays membres de notre organisation commune qui ont connu cette maladie et qui l'ont éradiqué grâce au génie des réseaux de recherche dans le domaine du caféier.

Par ailleurs, nous voudrions lancer un appel aux bailleurs de fonds, au secteur privé et aux institutions internationales et interafricaines du café, d'apporter leur appui à la République centrafricaine, pays post conflit, pour mettre en valeur ses immenses potentialités agricoles, en particulier dans le domaine du café et des autres cultures de rente dont notamment le cacao, l'hévéa, le poivre et le palmier à huile.

La reprise de ces cultures porteuses qui jadis avaient hissé la République centrafricaine au rang des grands producteurs, figure en bonne place parmi les priorités du Gouvernement d'Union nationale de transition qui entend faire de la relance de l'agriculture dans son ensemble et en particulier la relance des cultures de rente, son cheval de bataille pour la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Je vous remercie pour toute l'attention que vous avez bien voulu porter à notre sollicitation.